

איגוד העובדים הערבים

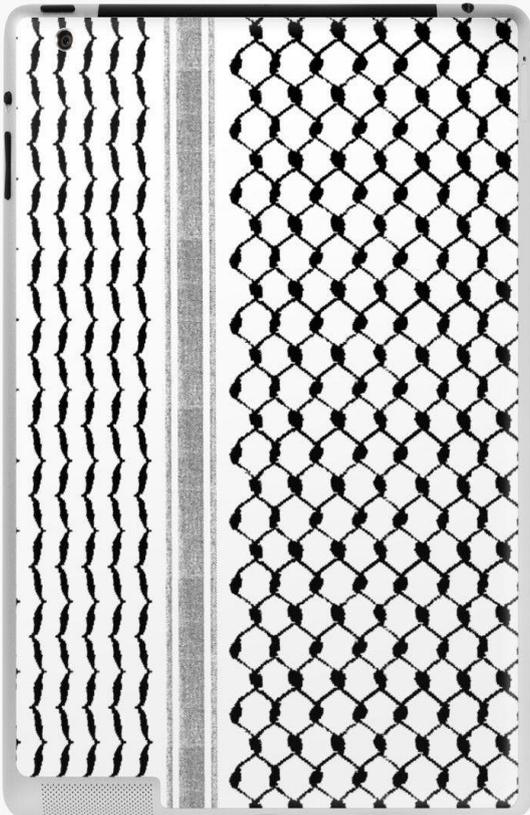
نقابة العمال العرب



Arab Workers union

registration number(58\0527612)

Quelques éléments sur l'activité récente du syndicat des travailleurs Arabes de Nazareth



Brochure publiée le 1er septembre 2022 par des
militants du CILÉ (Comité International de
Liaisons et d'échanges)

eit.ilc@fr.oleane.com

Le Comité international de Liaisons et d'échanges (CILÉ) présente les activités récente du syndicat des travailleurs Arabes de Nazareth (Arab workers Union), afin de solliciter les organisations du mouvement syndical sur le plan international, pour lui apporter leur soutien, notamment financier. Les éléments qui suivent permettront à toutes les organisations attachées à la défense des droits démocratiques du peuple palestinien, aux libertés syndicales, à la paix et à la démocratie fondée sur l'égalité des droits, de se faire leur propre opinion, et de décider en connaissance de cause d'apporter leur soutien.

Quelques aspects de l'activité depuis la fin de l'année 2021 :

Création de comités syndicaux de travailleuses et travailleurs sur leur lieu de travail

- 1) **Dans la fabrique de pâtisseries et confiseries « Al-Mukhtar sweets »**, à Nazareth, qui emploie 88 salariés arabes et juifs. Les travailleurs n'y perçoivent pas de rémunérations complémentaires pour les heures supplémentaires effectuées de nuit et ne bénéficient pas de prestations de convalescence, ni de retraite.
- 2) **Dans la société israélienne de Télécommunications « Hot »** qui emploie des centaines de travailleurs arabes et juifs. Le syndicat y avait déjà établi trois comités syndicaux dans trois sites différents. En février 2022, un quatrième comité a été créé sur le site de la ville de Migdal. Ici, les salariés de la plateforme se voient déduire de leur salaire le temps passé aux toilettes et le dépassement de la limite des sept minutes consacrées aux conversations téléphoniques des clients.
- 3) **Chez « Delta Textil », à Nazareth**, une entreprise de l'habillement et du textile qui emploie 125 femmes travailleuses, l'employeur ne paie ni les heures supplémentaires, ni les prestations maladie et retraite. En outre, l'absence de climatiseur rend les conditions de travail des plus pénibles. Les salariées n'y ont encore jamais été organisées sur leur lieu de travail. Le département juridique du syndicat prépare une requête pour que soit légalement reconnu leur droit de l'être et si cela ne débouche pas, il déposera, au nom des salariées, un recours auprès du tribunal du travail.

Obtention de permis de travailler en Israël pour les travailleurs de Cisjordanie

Depuis sa création, en 2000, le syndicat défend sur le plan juridique des travailleurs palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qui travaillent en Israël.

Le département juridique du syndicat a obtenu, depuis le début de l'année 2022, des droits et des indemnités pour 13 travailleurs arabes licenciés par des employeurs israéliens, pour raison raciale, pendant l'intifada palestinienne de mai 2021, dans les villes et villages arabes à l'intérieur d'Israël.

Sur la question du droit des Palestiniens de Cisjordanie de travailler en Israël, des milliers d'entre eux sont interdits pour des « raisons de sécurité ». Bien que n'ayant pas les moyens de suivre des milliers de cas, le syndicat parvient néanmoins à en suivre 480.

Depuis le début de l'année 2022, son département juridique a réussi à faire délivrer 36 « permis de travailler en Israël » à des travailleurs de Cisjordanie.

La défense des travailleurs palestiniens de Cisjordanie est une orientation importante de l'AWU. Le 1er août 2022, le syndicat a publié le communiqué suivant :

**Pour le droit des travailleurs palestiniens à travailler en Israël,
Pour le droit des travailleurs palestiniens d'obtenir des permis de travail et de travailler dans la dignité.**

Des milliers de travailleurs palestiniens de Cisjordanie sont empêchés de travailler dans « l'État hébreu » pour des « raisons de sécurité » ou parce que le travailleur est impliqué dans des activités politiques, voire pour l'implication d'un de ses proches ou la famille dans la résistance ou les activités politiques contre l'occupation israélienne.

Dans les prochains jours, l'Arab Workers Union de Nazareth ouvrira un bureau à Bethléem en Cisjordanie afin de suivre les cas des travailleurs et de les soutenir sur le plan juridique afin de recevoir les permis de travail.

Nous appelons tous les frères et camarades des syndicats internationaux à nous soutenir et nous aider dans cette campagne, afin que nous puissions mener à bien cette mission pour le bénéfice de la classe ouvrière palestinienne.

Soutien aux travailleurs et travailleuses de la bande de Gaza. Communiqué de l'AWU du 1^{er} juillet 2022

Trois travailleuses du textile de Gaza reçoivent une modeste compensation de leur ancien employeur israélien.

En décembre 2016, un groupe de plus de 100 femmes originaires de toutes les secteurs de la bande de Gaza s'est adressé à l'AWU à Nazareth pour obtenir un soutien juridique. Elles avaient travaillé dans des usines textiles israéliennes dans la zone industrielle dite "Erez" entre Gaza et Israël jusqu'à ce qu'elles soient coupées de leur lieu de travail en avril 2004.

Elles avaient travaillé des années pour environ 8 shekels (NIS) de l'heure (salaire minimum national en Israël : NIS 20/heure, soit environ 5 USD), sans contrat, sans congés payés ni heures supplémentaires. En outre, environ un quart de leur salaire était versé à un entrepreneur local, qui assurait leur transport jusqu'à Erez. Lorsque la bande de Gaza a été bouclée au printemps 2004, des milliers de travailleurs ont perdu l'accès à leur emploi et se sont retrouvés piégés à Gaza, sans aucun revenu.

L'AWU a enquêté sur des centaines de cas ces dernières années, et les avocats de l'organisation s'efforcent de négocier des compensations et des indemnités de licenciement pour les travailleurs de Gaza auprès de leurs anciens employeurs israéliens, soit par des négociations directes, soit devant les tribunaux. Jusqu'à présent, trois femmes courageuses ont reçu une reconnaissance de leur travail sous la forme d'une petite compensation financière de la part de leur ancien employeur.

Le 3 mai 2022, O'rub Freih, Fida' Najjar et Naameh Abu Mgheseb ont enfin tenu leur argent dans leurs mains.



Réunion du Conseil d'administration de l'AWU

***Arrêt des mauvais traitements infligés aux travailleurs Palestiniens !
Cessez d'affamer les travailleurs Palestiniens ! Communiqué publié en février 2022***

Le syndicat des travailleurs arabes à Nazareth (AWU), a publié une déclaration à l'attention de l'opinion publique, des organisations de défense des droits de l'homme et des syndicats, à l'échelle internationale, appelant à la solidarité et au soutien des travailleurs Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qui sont soumis, actuellement, à une campagne féroce de poursuites, d'arrestations massives et d'abus par la police du régime d'apartheid d'Israël au prétexte qu'ils « travaillent en Israël sans permis ».

Cette campagne israélienne intervient suite aux récentes opérations en Israël et à l'affirmation des autorités israéliennes selon laquelle des travailleurs Palestiniens auraient joué un rôle dans les « attaques terroristes contre des Israéliens ».

Le syndicat des travailleurs arabes déclare que les autorités israéliennes ont pris la décision d'imposer des punitions collectives aux travailleurs et au peuple palestinien en général en maltraitant et en humiliant les travailleurs, en les privant de leurs moyens de subsistance et en les affamant.

Le syndicat a souligné que « la dernière campagne féroce menée par les autorités israéliennes a conduit à l'arrestation d'environ 10 000 travailleurs Palestiniens depuis le début de la campagne policière, 6 600 « dossiers criminels » ont été ouverts pour les travailleurs arrêtés, tandis que des peines de prison ont été prononcées à l'encontre de 2 500 travailleurs, en plus de l'ouverture de dossiers criminels pour des employeurs », employeurs Arabes dans les villes et villages arabes des

frontières de 1948 (l'intérieur de l'Etat d'Israël), parce qu'ils emploient des travailleurs Palestiniens « sans permis » (rapport de la police israélienne).

Le service pénitentiaire israélien a d'autre part annoncé que les prisons israéliennes sont devenues surpeuplées par les travailleurs Palestiniens et qu'il n'y a plus aucune possibilité pour la police d'en accueillir davantage, d'autant plus que les Israéliens s'attendent à ce qu'environ 18 000 travailleurs soient arrêtés dans les prochaines semaines, et qu'une étude est en cours pour ouvrir davantage de centres de détention pour les travailleurs dans différentes parties du pays.

Le syndicat des travailleurs arabes à Nazareth, qui accompagne et défend les travailleurs Palestiniens, appelle tous les syndicats internationaux et les institutions des droits de l'homme à lancer une campagne internationale de protestation pour dénoncer les mesures de répression et d'humiliation prises par les autorités israéliennes à l'encontre des travailleurs Palestiniens.

Le syndicat des travailleurs arabes de Nazareth a créé des comités syndicaux de travailleurs pour les femmes palestiniennes qui travaillent comme assistantes maternelles dans les crèches et les jardins d'enfants. Communiqué décembre 2021

En décembre 2021, le syndicat des travailleurs arabes de Nazareth a organisé une conférence à laquelle ont participé 30 femmes travaillant dans des crèches et des jardins d'enfants des villages de la région de Nazareth : Kafr Kana, Tur'an, Reineh, Mashhad, Uzair, Romany et Arab Elheeb.

Les participantes à la réunion ont rapporté leurs difficiles conditions de travail dans les crèches. La majorité d'entre elles se sont plaintes de ne pas recevoir le salaire minimum ni bénéficier des congés annuels ou des jours d'arrêt maladie et de devoir rester dans l'établissement pendant plus de huit heures sans que les heures supplémentaires leur soient payées, ce qui est contraire au droit du travail.



Kawthar Amara et Zahera Hassan, de la plate-forme des femmes du syndicat des travailleurs arabes de Nazareth, ont confirmé aux femmes travailleuses présentes que la tâche du syndicat est de les organiser sur leur lieu de travail pour défendre leurs droits. Zahera Hassan a ainsi affirmé : « *lorsque les femmes travailleuses sont organisées dans le syndicat, le syndicat les protège. Si elles ne le sont pas, il est plus facile pour les employeurs de les exploiter. Ensemble dans le syndicat nous sommes plus fortes.* »

La réunion qui a duré cinq heures a permis de créer cinq comités syndicaux de femmes travaillant dans les crèches de sept villages arabes de la région de Nazareth mentionnés plus haut. Les participantes ont aussi décidé d'organiser une nouvelle réunion élargie pour élire une direction syndicale des femmes travaillant dans les crèches et jardins d'enfants.

Les travailleurs arabes de la Poste israélienne ont créé des comités syndicaux de travailleurs dans douze villages arabes de la région de Galilée, au nord d'Israël. Communiqué publié en novembre 2021

A l'initiative du syndicat des travailleurs arabes de Nazareth, 95 travailleurs arabes, travaillant pour l'autorité postale israélienne, ont participé à l'élection d'un comité syndical de travailleurs pour défendre leurs droits et les représenter auprès de l'autorité.

La création du comité est intervenue après que les salariés se sont adressés à l'autorité postale par l'intermédiaire des avocats du syndicat des travailleurs arabes de Nazareth et lui ont demandé la libération anticipée des travailleurs pendant le Ramadan, comme cela est d'usage dans toutes les institutions, administrations et lieux de travail pendant le mois de Ramadan.

Cependant, l'autorité postale a rejeté la demande et prétendu que cela n'est prévu ni par la loi ni dans les conventions collectives.

En réponse au mépris de l'autorité postale, le syndicat des travailleurs arabes a organisé une assemblée générale des travailleurs dans ses bureaux à Nazareth. Un comité des travailleurs représentant douze bureaux de poste de la région de Galilée et de Nazareth a été élu.

En tête des revendications des travailleurs figurent : l'obligation pour l'autorité postale de reconnaître le comité syndical des travailleurs ; déterminer les heures de travail pendant le mois de Ramadan ; réduire le nombre d'heures de travail des chauffeurs de camion postaux de 10 à 8 heures par jour ; inclure l'arabe comme langue officielle au côté de l'hébreu dans les publications du bureau postal ; augmenter la pause de 30 à 45 minutes.

Le comité syndical des travailleurs et l'avocat du syndicat des travailleurs arabes ont donné dix jours à l'autorité postale pour répondre aux revendications. Faute de réponses, le comité syndical des travailleurs a décidé de saisir le tribunal du travail pour obliger l'autorité postale à répondre, et de prendre des mesures de mobilisation pour obtenir satisfaction.

Mise en place d'un comité ouvrier pour les travailleurs d'une maison de retraite de Nazareth suite au refus de l'employeur de payer des heures supplémentaires et des indemnités de retraite. Communiqué du 22 novembre 2021.

L'administration de la maison de retraite de la ville de Nazareth a refusé de payer les heures supplémentaires de nuit, d'un montant majoré de 50% de l'heure de travail, en plus du refus de payer les prestations de retraite aux 84 ouvriers et employés qui travaillent dans l'établissement.

Un certain nombre de travailleurs de la maison de retraite avaient déposé une plainte auprès de l'Union des travailleurs arabes de la ville de Nazareth, où ils ont expliqué aux délégués syndicaux leurs conditions de travail difficiles sur le lieu de travail, où la direction de la maison de retraite a jusqu'à présent refusé de payer heures supplémentaires au taux de 125 % en plus le refus de verser des indemnités retraite malgré l'obligation légale faite à l'employeur de verser ces droits aux travailleurs. Les indemnités de retraite sont censées être versées aux travailleurs dès le

premier mois de travail. Les travailleurs ont également souligné que la maison de retraite refuse d'intégrer dans les jours de congé de maladie l'accompagnement d'un des membres de la famille (conjoint ou enfant), alors que la loi prévoit le paiement de jours de maladie dans de tels cas.

Mahasen Abdel-Hadi, un militant du syndicat arabe, a déclaré : "Ce que l'administration de la maison de retraite fait contre les travailleurs est une grave violation du droit du travail et des droits des travailleurs pauvres. Nous avons demandé à l'avocat du syndicat d'envoyer une lettre urgente à l'administration de la maison de retraite pour clarifier la question et exiger le respect des droits des travailleurs".

L'ouvrière Nawal Zoabi de la ville de Nazareth a déclaré dans son témoignage : "Les conditions des travailleurs arabes en général sont misérables, et dans la maison de retraite, nous nous sentons des esclaves sans droit et sans traitement humain, de sorte que nous n'avons pas de salle à manger bien range, qu'on manque de climatiseurs. Ici les travailleurs sont simples et pauvres et ils ont besoin de faire respecter leurs droits. Nous sommes allés aujourd'hui au syndicat pour obtenir des conseils et de l'aide. Nous espérons que nous réussirons à recruter le reste des travailleurs à nos côtés afin de mettre en place un comité de travailleurs qui défendra nos droits, car sans cela, l'administration de la maison de retraite continuera à les bafouer".

L'infirmière Mazal Ben Zvi, qui travaille dans la maison de retraite depuis deux ans, a déclaré : "Les conditions des infirmières de la maison de retraite sont comme les conditions du reste des travailleurs. Les heures supplémentaires ne sont pas comptées pour nous dans le quart de nuit. Ils sont en retard dans le paiement des frais de déplacement. Il est devenu important et nécessaire de mettre en place un comité d'ouvriers dans la maison de retraite pour faire face à l'horrible exploitation pratiquée par la direction de la maison de retraite".

A la suite de ces réunions avec le personnel, le syndicat des travailleurs arabes de Nazareth a constitué un comité ouvrier dans cet établissement, qui a très vite été rejoint par de nombreux salariés.

Malgré les restrictions liées au coronavirus, des ouvriers Arabes et Juifs créent un syndicat et gagnent les élections professionnelles dans la plus grande boulangerie du nord de la Palestine (intérieur de l'Etat israélien). Communiqué du 28 octobre 2021

À un moment où la pandémie de coronavirus frappe la classe ouvrière du monde entier, et malgré la séparation des travailleurs de leurs lieux de travail en raison des conditions économiques difficiles, des travailleurs Arabes et Juifs de Palestine réussissent à établir leur propre syndicat dans le lieu de travail.

Dans la boulangerie « Davidovich », l'une des plus grandes boulangeries du pays, un syndicat a été créé dans la branche nord, où 150 travailleurs Arabes et Juifs ont participé aux élections ouvrières, dont l'organisation a été contestée par le « Syndicat des travailleurs israéliens », la Histadrout.

La Histadrout, s'est adressée à la direction de la boulangerie et avait demandé à ce que le syndicat des travailleurs arabes ne puisse pas participer aux élections, parce qu'il n'aurait pas le soutien des travailleurs de l'usine. Le syndicat des travailleurs arabes a prouvé pourquoi il devait participer aux élections, dans la mesure où 87 travailleurs Juifs et Arabes de la boulangerie ont décidé de le rejoindre, affirmant par conséquent, que c'est le droit du syndicat d'organiser les travailleurs Arabes et Juifs partout où ils se trouvent.



Le syndicat des travailleurs arabes a remporté cinq sièges dans le nouveau comité des travailleurs, tandis que le syndicat israélien, la Histadrout, en a obtenu trois.

Le nouveau comité des travailleurs, avait donné la priorité à la revendication de payer des congés de maladie pour les travailleurs absents du travail en raison de la pandémie, et également de payer des congés de maladie aux travailleurs absents du lieu de travail à cause d'un enfant, épouse, parents touchés par la maladie.

Sur le même plan, le comité des travailleurs a imposé au patron israélien l'organisation de la fête d'anniversaire de chaque travailleur sur le lieu de travail, conformément à la tradition palestinienne, y compris les travailleurs de nettoyage et d'entretien qui travaillent dans la boulangerie pour le compte des entreprises de main-d'oeuvre.

Ces premières victoires dans cette entreprise sont une invitation à poursuivre notre lutte.

.....

Pour soutenir l'Arab Workers Union

Dons à déposer sur le compte (en précisant votre identité) :

**1 – Western Union, au nom de Wehbe BADARNEH
(attention. Merci d'informer le syndicat par mail de l'envoi ET du numéro du virement)**

ou

**2 - Mercantile Discount Bank LTD
N° : 0627
BIC CODE : BARDILIT
IBAN : IL 740 1762700000 73077072
Devise : New Israeli Shekel
Bénéficiaire : BDARNE WEHBE**

arab.workers.union48@gmail.com